

de ces matins dans une affreuse résille et devenir institutrice au fond de quelque pensionnat maussade.

—Quelle plaisanterie ! dit Finoël en haussant les épaules.

—Je ne plaisante pas ; nous sommes pauvres, je suis une fille sans dot, et il faudra que je gagne mon pain. Gouvernante ou sous-maitresse, voilà mon lot ; cela vaut encore mieux que de sécher sur pied dans ce trou de Juvigny.

—Vous n'êtes pas de celles qu'on laisse sécher ! répliqua-t-il en s'animant : n'avez-vous donc pas d'ambition ? Belle et richement douée comme vous l'êtes, n'avez-vous jamais rêvé un intérieur, des enfants, un mari heureux de faire de vous la reine de cette petite ville, que vous méprisez trop ?

Elle secoua la tête.—Bourgeoise en province, non, je n'ai pas la bosse. . . .

Elle n'eut pas plus tôt lâché ce dernier mot qu'elle remarqua une amère expression sur la figure de Finoël et s'aperçut qu'elle venait de dire une sottise. En un instant, ses clairs yeux bruns devinrent humides. Vexée de son étourderie, désolée d'avoir pu blesser le jeune homme, Hélène lui tendit la main avec vivacité.—Je voulais dire, reprit-elle confuse, que j'ai trop mauvais caractère pour faire une bonne femme d'intérieur.

Les pommettes du bossu s'étaient colorées d'une légère rougeur.—J'ai compris, — fit-il tristement ; puis, retenant la main d'Hélène dans les siennes avec une insistance passionnée :—Vous me croyez votre ami, n'est-ce pas ? s'écria-t-il ; eh bien ! promettez-moi de ne prendre aucune résolution extrême avant de m'en parler. . . . Jurez-le-moi !

Elle le regarda avec étonnement.—Je vous le promets ! dit-elle un peu effrayée ; là, êtes-vous content ?

—Merci ! murmura-t-il en rendant la liberté à la main de la jeune fille.

Sur ces entrefaites, madame Laheyward, revêue de ses courses à la ville basse, entra dans l'atelier. Dix heures venaient de sonner. Finoël prit congé de ces dames et regagna son logis.

Il habitait une maison d'assez pauvre apparence, située à mi-côte, à quelques pas du vieux collège. Un tisserand en occupait les caves et le rez-de-chaussée, les pièces du premier étage étaient louées en garni à de petits employés ou à des ouvrières. Francelin remonta dans sa modeste chambre encombrée de paperasses, et, ne se sentant pas en humeur de dormir, alla s'accouder à la fenêtre, ouverte sur les jardins et le petit bois du collège.

Francelin Finoël était orphelin ; sa mère, lessiveuse et journalière de son métier, était morte à la peine six ans auparavant. Elevé en qualité de hoursier dans ce même collège dont les arbres ombrageaient sa croisée, il avait fait de bonnes études, et à force de volonté il était parvenu à sortir du milieu misérable dans lequel il avait passé son enfance. Degré par degré il avait grimpé jusqu'à mi-chemin de l'échelle sociale de Juvigny. A vingt-cinq ans, il s'était fait nommer sous-chef de bureau et il avait l'oreille du secrétaire-général de la préfecture ; c'était un résultat, mais bien mince encore aux yeux d'un garçon tenace et ambitieux comme Finoël. Le fils de la lessiveuse rêvait d'être admis sur un pied d'égalité dans les salons des riches fabricants et des hauts fonctionnaires de Juvigny. Son talent de musicien lui avait déjà ouvert la porte de quelques familles, mais d'autres maisons, et des meilleures, lui restaient

obstinément fermées. Depuis l'arrivée des Laheyward, son ambition avait reçu un coup d'épéon violent. Ebloui par la beauté d'Hélène, grisé par sa grâce familière et ses façons affectueuses, il marchait depuis lors au milieu d'un mirage et ne pensait plus qu'à devenir le mari de mademoiselle Laheyward.

—Pourquoi pas ? se disait-il ce soir-là, en écoutant le tic-tac des métiers de tisserand épars dans le faubourg, Hélène est pauvre et ne trouvera pas facilement à se marier ; moi, comme esprit et comme volonté, je suis supérieur à tous les jeunes gens d'ici. Avec elle pour femme, je me sentirais de force à remuer tout le petit monde de Juvigny et à grimper sur le dos de tous ces gens-là pour atteindre mon but. Je pourrais me faire nommer conseiller municipal, supplanter le maire, qui est une nullité, et qui sait ? par ce temps de suffrage universel, arriver jusqu'à la députation. . . .

Un bruit frais de plantes mouillées et le glouglou d'une carafe sur le rebord de la fenêtre voisine le rappellèrent à la réalité et lui firent faire un brusque mouvement de retraite. Au même instant, une voix de jeune fille se mit à fredonner, une tête se pencha, et, à la lueur de la lune naissante, la figure rusée de la petite Reine se montra entre deux pots de balsamines.—Êtes-vous rentré, Francelin ? demanda la couturière.

Reine Lecointe était la nièce du tisserand du rez-de-chaussée ; tout enfant elle avait joué avec Finoël, et ils s'étaient tutoyés pendant longtemps. Elle aussi, depuis trois ou quatre ans, choyait un rêve : c'était de devenir une dame et de porter chapeau. Pour en arriver là, il suffisait d'épouser Francelin, et à son tour l'ambitieuse grisette se disait :—Pourquoi pas ?

Comme le jeune homme se tenait coi, elle renouvela sa question.

—Oui, répliqua sèchement Finoël, mécontent d'être dérangé, je rentre à l'instant, et je vais me coucher.

—Vous êtes bien fier depuis que vous fréquentez vos belles dames de la ville haute ! Ces Parisiennes vous feront perdre la tête, mon pauvre Francelin.

—Vous m'obligerez en laissant ces dames en paix, dit Finoël, avec humeur, bonsoir !

—Patience ! murmura la petite Reine, qui voulait avoir le dernier mot, " qui va chercher de la laine, revient tondu," et vous le serez à ras, mon bel agneau bêlant,

Finoël referma violemment sa fenêtre et s'alla coucher furieux.

V

Satisfait de sa première entrevue avec madame Grandfief, M. de Seigneulles s'était décidé à mener rondement cette importante affaire du mariage de Gérard. Sur sa demande, l'abbé Volland et madame de Travanette avaient sondé le ménage Grandfief, et leurs démarches ayant été accueillies favorablement, le chevalier avait chargé son notaire de résoudre les questions d'intérêt. En homme sage, il estimait qu'il ne fallait point mêler les discussions d'argent aux affaires de sentiment. Quand les apports respectifs furent bien établis, M. de Seigneulles se mit directement en relation avec M. et madame Grandfief, et il fut convenu que Gérard serait autorisé à faire sa cour à la jeune fille. Le vieux gentilhomme désirait que son fils fût agréé comme un homme aimable avant d'être imposé comme un mari. Le mariage ne devait être divulgué que lorsque les deux jeunes gens